LE MAGAZINE MUNICIPAL DE VOTRE VILLE - N°393 - JANVIER 2011

Changer Hautmont

ÉTINCELANTE CAPITALE DE NOËL !

NOS ÉLUS SE SONT RÉUNIS DANS LE DÉDALE DE NOTRE RÉNOVATION URBAINE

Photo : ONAVTC

www.mairie-hautmont.fr

L'BILLET D'ZÉPHYRIN

On aura biau dire tout c'qu'on voura mais les fêtes de fin d'année à Hautmont c'est eune saqué!!!
D'abourd les décorations lumineuses.
On vient d'bin long po l'zadmirer, à tel point qu'in fin d' semaine, au soir bin intindu, « ça bouchonne » à nin pu finir.
Vos avez c' qui est d' évenu du classique au centre ville qui, ptit à ptit s' est étindu à tel point qu'on pourro s' démander si, année après année on peut co in faire d' avantage à l' avenir ?
D'allez d'el queuille du Bo al route de Landrecies ou du vélodrome à Grattières et maimme din les coins pu r'culés c'est au sien qui s'emploiera à faire d'mieux in mieux chaque année.
Cà a comminché y a dix ou onze ans, pa eune maison par ci par là; in voyant ça, les visins in ont fait autant, à tel point qu'on pourro s'demander quin çoula pourra s'arrêter ?
Mais nin d'soucis à s'faire, l'preuve....
Au nombre y faut ajouter l'qualité à tel point qu'el jury chargé ed'partager c'qui faut appler les concurrents s'gratte es tiète d'avant tant d'ingéniosité, du boulot qu' tout çoulà r'présinte.
Alzin décider qu'telle façade, telle cour est mieux qu'elle sienne d'elle rue d'acôté ?
Cà r'présinte des heures eyé des heures à installer, el'découpage, peinture et guirlandes lumineuses....
N'parlons nin du côté dépinses attenué in partie, pa les prix importants qui s'ront distribués. In tous cas, félicitations éyé.....
ADMIRATION!
Par ailleurs, mais c'est connu des dizaines de kms al ronde, l'marché d'Noël éyé les activités qui gravitent alintour font qu'Hautmont est d' evnu « CAPITALE DE NOEL » éyé c'n'est nin usurpé !!

Sommaire

page 2 : L'billet d'Zéphyrin
page 3 : Recensement mode d'emploi
page 4 : Rénovation urbaine
page 5 : Sur le terrain
page 6 et 7 : Les cogitations de nos édiles
page 8 : Fêtes de Noël sous blanc manteau
page 9 : Des musiciens comblés
page 10 et 11 : Au cœur de notre patrimoine
page 12 : Vie économique
page 13 : La rue Deham
page 14 : En grand apparat !
page 15 : A savoir
page 16 : La ville à votre service

ZOOM
ANRU, dans les dédales de la ville...

Directeur de la publication : Christophe FORIEL. Directeur de la publication honoraire : Gérard VANACHTER
Rédaction : Bernard BERNARD, avec la collaboration de Bernard Bondue. Secrétariat de rédaction : Catherine SCHOTTEY
Crédit photos : Mairie d'Hautmont. Conception & Réalisation : VTC Multimedia - Bavay
Pour toutes remarques ou suggestions : bernard.bernard6@wanadoo.fr

officiellement

LE RECENSEMENT
CHACUN DE NOUS COMPTE
www.le-recensement-et-moi.fr
Du jeudi 20 janvier au samedi 26 février, l'Insee organise le recensement de la population en partenariat étroit avec les communes. L'objectif : mesurer la population vivant en France et mieux s'adapter à ses besoins.
SUIS-JE CONCERNÉ(E) PAR LE RECENSEMENT CETTE ANNÉE ?
Dans toutes les villes de 10 000 habitants ou plus, le recensement est réalisé tous les ans, mais uniquement sur 8 % de la population.
Pour savoir si vous en faites partie cette année, adressez-vous à la mairie.
Une partie des personnes vivant dans des communautés (internat, couvent, maison de retraite, etc.) seront recensées du jeudi 20 janvier au samedi 19 février.
Les personnes sans abri seront quant à elles recensées jeudi 20 et vendredi 21 janvier.
COMMENT PUIS-JE RECONNAÎTRE MON AGENT RECENSEUR ?
Votre agent recenseur a toujours avec lui sa carte tricolore, avec sa photo, signée par le maire. Cela prouve qu'il a bien été recruté par votre commune.
LE RECENSEMENT ET MOI :
1 Un agent recenseur vient chez moi et dépose les questionnaires de recensement.
2 Je lis et remplis les documents qui m'ont été remis.
3 L'agent recenseur revient les récupérer. Il m'aide à les remplir si je le souhaite.
NB : votre agent recenseur a également invité certains d'entre vous à répondre à l'enquête "Famille et logements". Vos réponses permettront de mieux connaître le mode de vie des familles en France.
RECENSEMENT DE LA POPULATION
2011 2012 2013

Sur la photo :
Jocelyne Sarmouk, coordinateur communal en compagnie des agents recenseurs Sabine Biérent, Isabelle Deleuze et Vincent K'Bidy

** voir plus en détail en page 16 « La ville à votre servies »*

Regard en images sur l'actualité ANRU de la ville...

Le nouveau groupe scolaire Ferry prend tournure

Les travaux du futur groupe scolaire Ferry vont bon train. Après la démolition de l'école Bonnemaison, le chantier avait débuté il y a un an déjà. A terme ce nouveau groupe scolaire réunira les classes maternelles des Tilleuls et les primaires de Ferry. Situé rue des Ecoles, le site devrait être opérationnel pour la rentrée de septembre 2011. Le coût total de cette opération est de 4,635 000 euros.

Logements individuels ruelle des Juifs / rue Gambetta

Emplacement Waudru et Madelgaire... L'édification des douze logements individuels situés ruelle des Juifs / rue Gambetta se poursuit.
Débuté au printemps, ce chantier d'un coût de 1 858 000 euros sera finalisé lors du deuxième trimestre 2011.
L'aménagement de la ruelle des Juifs est au programme pour un montant de 2 003 000 euros.

Construction de logements rue de la Fontaine

La construction de 18 logements individuels, rue de la Fontaine , a été lancée au 2ème semestre 2010.
Les travaux devraient être terminés pour l'été 2011 et ce pour la somme de 2 421 000 euros. Une placette contiguë à la rue de Kalisz et de la Fontaine sera créée.
Coût de cette opération : 2 304 000 euros.

Édification de logements collectifs et de commerces angle Kalisz et Fontaine

Lancés il y un an, les travaux qui concernent la construction de 25 logements collectifs et de commerces en rez-de-chaussée, situés à l'angle de l'avenue de Kalisz et de la rue de la Fontaine, ne souffrent pas de pause et sont en voie de finalisation.
Coût total des logements : 3 372 000 euros.
Coût total des commerces : 2 355 000 euros (avec la participation d'EPARECA, présenté dans une édition antérieure).

Parcours en ville et regard sur les évènements, petits et grands, mais aussi sur les travaux qui font son quotidien...

Résorption de l'habitat insalubre
Le 60 rue Guillain rasé

Dans le cadre de la vaste opération Résorption de l'Habitat Insalubre, initiée il y quelques années déjà par la ville, la société hautmontoise Lanthier vient de procéder à la démolition de la maison d'habitation située au 60 rue Guillain.
Elle avait été rachetée par la ville il y a cinq ans. L'opération, étalée sur trois jours, a coûté la somme de 20 000 euros.
Le site jouxte le groupe Victor-Hugo et la maison de quartier Maupassant, dotée d'un restaurant scolaire.
On imagine donc facilement l'intérêt que ce nouvel espace, aménagé à terme, représentera.

Assauts répétés de l'hiver
Les services techniques extrêmement sollicités

Les assauts répétés d'un hiver 2010 - 2011 des plus mordants, ont vu les services techniques de la ville constamment sur la brèche.
A la date du 22 décembre, les agents concernés n'avaient pas relevé la tête depuis une quinzaine de jours, au fil d'astreintes lourdes. Salages et déneigements firent leur quotidien. Et il semble que cela soit loin d'être fini. Aidés en cela par les Ets Lanthier - dans une entente parfaite qui est à souligner - ils arpentent les rues de la ville avec lames, saleuses et autre engins. Si les festivités de Noël ont pu se dérouler normalement, c'est grâce à eux.
Au 22 décembre, 45 tonnes de sel avaient été déversées. De nouvelles commandes en temps opportun ont été passées .
Ce qui nous met à l'abri d'une possible surprise avec cet hiver décidément bien retors...

Pas sympa... pas sympa...

Pas sympa le comportement de quelques Hautmontois, excédés par la rudesse de l'hiver, et qui accueillent les agents des services techniques à grands coups d'invectives et d'injures.
Alors que tous se démènent pour réduire les gênes routières et qu'à plus de - 6 ou moins 7° le sel devient complètement inefficace...
A ce propos, rappelons que le déneigement des trottoirs incombe aux riverains. La loi le stipule.
Un dernier point : est-ce bien la peine de s'attarder sur l'imbécillité coupable de quelques automobilistes qui trouvent sans doute génial de rouler exprès sur les amas de neige laissés sur le côté par la lame, en les reprojetant sur la chaussée ?

Conseil municipal

Nos élus se sont réunis le 14 décembre dernier

Actualisation des tarifs des services et équipements

- **Piscine :** tarif unique 2,20 €

Carnet de dix tickets : 18,50 € Scolaires : 0,50 €

- **Bibliothèque :** Hautmont, canton et CCSA gratuit pour les moins de seize ans. 3,90 € pour les plus de seize ans.
- **Internet Hautmont, canton et CCSA :** 9,25 € (abonnement semestriel. Extérieurs 13,35 €

Seniors + de 55 ans : 2 € par mois.

- **École municipale de musique** (participation annuelle) Hautmont, Canton et CCSA formation musicale 25,75 €. Instrument 20,20 €
- **Activités du centre de loisirs et atelier d'arts plastiques** (annuelle) Hautmont, Canton et CCSA forfait famille 16,95 € Cotisation atelier par personne 15,45 €
- **Régie de recettes festivités du 3ème âge** ticket de boissons 1,30 € (inchangé)
- **Régie de recettes.** Marché de détail.

Mètre linéaire : 0,30 €.

Camion d'outillage (forfait) : 77,75 €.

- **Location de salles**

Centre culturel : salle de spectacles 301,50 € + caution de 555, 50 €(; salle de bal : 301, 50 €+ caution idem;

En option : 55,55 € pour la cuisine, 33,85 € laverie, 64,65 € salles annexes, 282, 80 € pour régisseur son et éclairage pour forfait de 7 heures ; Mess Cockerill : ensemble complet : 301,50 €.

Tarif association pour centre culturel et mess Cockerill : 150,75 €.

- **Mise à disposition de bennes aux particuliers :** 111, 10 €
- **Cimetière.**

Concession terrain 2,25 m²

- trentenaire : 65,15 € ;
- cinquantenaire : 155,55 €;
- perpétuelle : 311,10 €

Avances sur subventions

Dans la limite des montants attribués en 2010 aux établissements et associations ci-dessous, les élus ont opté pour le versement d'avances sur les subventions annuelles 2011 qui seront allouées après le vote du Budget primitif.

Sont concernés:

- Le CCAS
- La Caisse de écoles
- l'ASH
- Le comité d'organisation Foire-Corso
- L'association de l'école de danse d'Hautmont
- L'Union Vélocipédique Hautmontoise

Cartes de transport Stibus 2011

Les conditions de délivrance des cartes de transport sur le réseau Stibus sont toujours celles définies par la convention signée avec la SEMITIB en 1981. La modification des règles ainsi que les changements annuels de tarifs sont décidés par le Comité Syndical du SMVS et donnent lieu à la passation d'avenants entre la SEMITIB et les collectivités adhérentes.

Pour 2011 le tarif de vente des différents titres de transport a été fixé par le Comité Syndical du SMVS sur les bases suivantes :

Carte senior : 15 € par mois (inchangé)
Carte Printemps : 85 € par an
Carte Emeraude : 83 € par an
Carte Avantage : 10 € par mois (inchangé).

A partir de cette année le changement de tarif interviendra en septembre.

Sous réserve de la décision à intervenir les élus hautmontois ont opté pour 2010 pour la reconduction du barème des ressources et pour les participations, l'application de l'augmentation des prix de vente telle que décidée par le SMVS..

Participations 2010 :

de 55 à 64 ans carte senior 15 € /mois.
De 60 à 64 ans carte printemps : 85 €/an.
Les personnes âgées de plus de 65 ans ou invalides, selon strates de ressources, verront leur participation modulée. Voir en mairie.

UN TRONÇON ROUTIER SALVATEUR TOUJOURS EN POINTILLÉS...

La grande salle de bal du centre culturel ayant cédé aux avances du Père Noël, venu très officiellement faire une halte à l'occasion de nos fameuses festivités de Noël, c'est la salle d'honneur de la mairie qui accueillait à la mi-décembre le conseil municipal. Nos édiles ont examiné nombre de points. Revue de détails...

Intercommunalité
Un référendum local avant l'été ?

« Aller voir le citoyen, expliquer les enjeux et lui demander ce qu'il en pense » : voilà en quelques mots l'idée-force présentée par le maire à propos de la consultation des Hautmontois qu'il envisage de lancer concernant le devenir de l'intercommunalité et ses mille enjeux.
Le préfet a évoqué à cet égard le possible rapprochement des structures locales du même type. Joël Wilmotte y est opposé pour des raisons multiples, notamment en terme de gestion des deniers publics.
La CCSA n'est pas l'Agglo !
Notre maire, qui est aussi président de la Communauté de Communes Sambre-Avesnois, compte bien lancer une consultation avant l'été, sous forme de référendum.
Les communes qui font partie de la CCSA - celles qui le souhaiteront en tous cas - pourraient aussi être associées à cette consultation populaire.
Après avoir, comme on l'a vu, expliqué aux intéressés tous les tenants et aboutissants de l'affaire.
A suivre donc...

Ou l'on reparle de la liaison fantomatique entre nos zones commerciales et le contournement dit « ouest de Maubeuge »...

« Le fameux contournement de Maubeuge, c'est bien beau, mais comment se fait-il que l'accès à nos zones commerciales ne soit pas encore terminé ? » : la remarque est récurrente et émane de nombreux habitués et usagers qui convergent vers cette zone commerciale courue et qui, depuis l'arrivée massive de nouvelles enseignes sous l'impulsion forte de l'équipe municipale hautmontoise, se retrouvent confrontés à de vrais problèmes d'accessibilité d'un site victime de son succès.
De fait, le double échangeur situé derrière Auchan et la liaison entre les giratoires Décathlon et le coron des Aciéries, qui devaient faciliter et réguler une circulation en hausse constante, ne sont toujours pas terminés, loin s'en faut.
Ces aménagements devaient pourtant être opérationnels fin avril »...
Voilà ce que nous écrivions en... 2005 dans un numéro spécial de « Changer Hautmont », alors que cette réalisation avait été évoquée en...1998 !
Décembre 2010, soit près de six ans après ce constat amer et douze ans après les premières récriminations lancées par notre maire... Eh ! bien, rien n'a bougé.

Il est loin le temps où le sens du bien commun l'emportait face aux petits calculs égoïstes et autres mesquineries...
Le doublement de la RD 212 entre la RD 95 déviée et la RD 195 b est toujours une vue de l'esprit.
En dépit des objurgations de notre maire, sans cesse répétées, année après année.
Montrés du doigt : les maires de Maubeuge et de Louvroil.
Le conseil municipal d'Hautmont est donc revenu à la charge, au vu d'un frémissement de l'assemblée départementale qui vient de se rendre compte que la zone commerciale Auchan, telle qu'elle est, est en passe d'atteindre ses limites et que les opportunités offertes par Hautmont sont diablement porteuses.
D'autant que toutes les infrastructures routières - zone Cockerill et plus loin zone Buffalo, Crocodile, But, GIFI et Kiabi - sur notre territoire sont fonctionnelles depuis déjà belle lurette.

C'est par le biais d'une convention proposée par le conseil général du Nord, portant sur les modalités d'entretien des aménagements paysagers et du fonctionnement de l'éclairage public que Joël Wilmotte poursuit son combat.

Le tronçon en question ne mesure que 400 mètres (dont 100 mètres sur le territoire de Louvroil) mais sa non-réalisation a déjà causé la perte du multiplexe UGC et la désertion vers d'autres cieux plus accueillants d'Immochan et d'Ikéa, un temps très intéressés par une implantation chez nous.

Inutile d'épiloguer sur les conséquences de cette regrettable situation en matière économique et en terme d'emploi pour une ville comme la nôtre, mais aussi pour la région entière.
Ces blocages coupables, ces petits calculs égoïstes faits pour freiner Hautmont ont dorénavant pour leurs auteurs des allures «d'arroseurs arrosés ».

Quid de cette réalisation essentielle donc, au travers de ce projet de convention émanant de la Direction de la Voirie Départementale du Conseil Général ?
Les travaux évoqués concernent la réalisation de l'éclairage public dans le cadre de la création de cette liaison entre les deux giratoires, fort de dix candélabres, du même nombre d'armoires électriques et de l'entretien des 2700 m2 d'espaces engazonnés.
Dès après leur réalisation, ces aménagements seraient remis à la commune qui gérerait leur entretien et leur exploitation.
Remarquable paradoxe que de nous soumettre un projet d'éclairage et d'entretien paysager sur une portion de route que ce demandeur - le département - s'est toujours refusé à réaliser !
Est-ce annonciateur de bonnes nouvelles ?
Rien n'est moins sûr. « Chat échaudé craint l'eau froide » : tempère le dicton populaire...
La balle est une nouvelle fois dans le camp du département.
Mais l' ostracisme naturel à l'égard d'Hautmont de quelques marquis qui le composent et qui occupent certains postes-clefs ne peut que laisser dubitatif...

Hautmont capitale de Noël

Tourmentes de neige pour éblouissants moments de féerie

C'est la pluie qui avait inauguré nos fameuses festivités de Noël en même temps que les officiels et leurs invités...
Très vite elle cédait cependant le pas à la neige...
Les myriades de flocons soyeux, en dépit du superbe manteau de poésie qu'ils généraient, en firent le dimanche et le lundi un convive un peu trop encombrant.
Certes la foule, alléchée par le fabuleux programme concocté par Tour des Sites, la société de spectacles de haute tenue belge, en partenariat avec le comité Foire-Corso, les bénévoles et la ville d'Hautmont, répondit présente en masse.
Mais les assauts répétés des tourmentes de neige qui s'abattirent sur la région et plus largement sur l'Europe de l'Ouest, firent aussi des visiteurs potentiels remettre en question leur déplacement hautmontois.
Mais ne faisons pas la fine bouche !

L'édition 2010 de Hautmont capitale de Noël rassembla des milliers de participants et en tous cas rallia une fois encore tous les suffrages.
Le marché de Noël et ses nombreuses échoppes fut le fil rouge de cette nouvelle édition.
Les spectacles Gospel virent une nouvelle fois l'église vibrer.
La féérie pyrotechnique de chaque soir fit s'émerveiller petits et grands.
Et les Madelgaires et leurs invités se surpassèrent.
Notons l'excellence de Marie Cornut, voix de diamant du jury et de Julien Thiébaux, qui conquit le public.
Quant à la Parade Lumineuse, en dépit de quelques avatars de dernière minute, elle fit de la ville une vaste scène dédiée à un imaginaire créatif singulier...

Le coin du poète...

Nos festivités de fin d'année inspirent aussi les poètes en devenir ou les jongleurs de mots.
Attrapé au vol et fruit d'une discrète mais active spectatrice que notre fête de Noël a émue :
« La lumière est, une fois l'hiver venu, une rareté dont nos visages avides se réjouissent.
Ainsi les illuminations de Noël sont-elles un rappel nostalgique réchauffant les cœurs par une variété de couleurs et de formes.
Le scintillement des guirlandes, tel un givre indompté, est un clin d'œil sporadique à l'hiver alors que les lumières aux tons variés ravivent dans les arbres les couleurs de l'été ».

Sortie des écoliers de Victor-Hugo et des collégiens de Ronsard
à la découverte de l'art

C'est le jeudi 2 décembre dernier que les élèves de CM2 de l'école Victor-Hugo et les 6ème du collège Ronsard ont embarqué dans un bus, direction Valenciennes.
La visite du remarquable musée Watteau était au programme.
Une découverte pour certains de ces élèves qui se montra fort enrichissante.
Ce déplacement s'inscrivait dans le cadre du projet de liaison école-collège pour promouvoir l'ouverture culturelle.

La Sainte Cécile à l'UPH
Concert de gala et récompenses

Le samedi 11 décembre dernier, l'Union Philharmonique Hautmontoise fêtait dans la félicité sa sainte patronne.
La soirée débuta par un concert de gala au centre culturel devant un parterre fourni de mélomanes ravis.
Après le mot d'accueil du président Mainguy, il fut procédé à la remise de diverses récompenses.

Cinq années de présence : E. Delcroix et M. Soucie
10 ans : M. Delahaye et E. Gorisse
15 ans : F. Caruso, M. Delcroix et D. Bachman
20 ans : N. Pasquet

Rendez-vous au printemps prochain (les 25, 26 et 27 mars) : un festival de haute qualité est en gestation à l'occasion du 90ème anniversaire de l'UPH.

Championnats de France d'Ornithologie
Les éleveurs hautmontois se distinguent

Le club l'Amour des Oiseaux Hautmontois fait preuve d'un dynamisme qui fait plaisir à voir.
Il y a quelques semaines il a participé aux Championnats de France organisés par la Fédération Française d'Ornithologie qui se tenaient à Villebon-sur-Yvette.

Nos éleveurs ont brillamment défendu la flatteuse renommée hautmontoise, au travers de plusieurs challenges. Il termine 3ème en catégorie canaris couleurs.

Voici les palmarès :
Rose-Marie Michel Henderick : 12 médailles dont 7 or
Franck Dursent 8 médailles dont 8 or
Charles Petelot 6 médailles dont 3 or
Philippe Buisset 6 médailles dont 3 or
Frédéric Pécquériaux 6 médailles dont 2 or
Philippe Demoustier 6 médailles dont 2 or
Daniel Larose 2 médailles dont 1 or.
Le coup de chapeau est de rigueur...

Le mystère autour de saint Marcel à Hautmont

Hautmont possèderait les reliques d'un pape martyr : saint Marcel (308 - 309), dont la fête a lieu le 16 janvier.
Ce pontife s'efforça de restaurer l'Eglise primitive, mais s'opposa à l'Empereur Maxence qui le fit condamner au travail forcé, comme palefrenier dans une écurie.
Il fut enterré à Rome. Après 314, le pape Sylvestre fit construire une basilique à l'emplacement de son tombeau.
Il y resta jusqu'au IXe s, puis son corps fut déposé dans une église Saint-Marcel.

L'abbé d'Hautmont Ursion (1054-1079) évoque la redécouverte des reliques de saint Marcel, qui auraient été cachées lors des invasions vikings au IXe s.
Selon la tradition, Vincent Madelgaire les aurait rapportées de Rome au VIIe s grâce au pape Martin Ier et au roi Dagobert.

Toutefois, certains historiens s'opposent à cette théorie par manque de concordance de dates entre le règne de Dagobert (629-639) et celui du pape Martin Ier (649-653).

En outre, on ne trouve aucune allusion aux reliques du pape dans la Vie de saint Vincent Madelgaire antérieure au XIe s, tirée d'un manuscrit de l'Abbaye d'Hautmont.

Par conséquent, le culte du saint pape ne se développe à Hautmont que sous l'impulsion de l'abbé Ursion, qui fait fabriquer un reliquaire et promeut son pèlerinage au XIe s.

La puissante abbaye de Cluny possédait d'ailleurs le chef [le crâne] du pape et a développé son culte en Bourgogne.
Hautmont aurait-elle eu des liens privilégiés avec ce monastère ?
L'hypothèse est probable, mais reste à vérifier.
L'abbaye hautmontoise était sous le patronage de saint Pierre et saint Paul, comme Cluny.

A Hautmont, le culte du saint pontife se développe considérablement dès le XIe s :
on promène ses reliques de village en village.
Les donations des pèlerins renflouent les caisses de l'abbaye. Par ses « miracles », il aurait sauvé Hautmont de la peste au Moyen Age.
Le pèlerinage connaît son apogée sous Gaspard Hanot (+ 1625), qui fait ajouter une dédicace au pape au revers d'une croix reliquaire du XIIIe s.
Au XIXe s, une fonderie prend le patronyme de saint Marcel en 1895.
Une fontaine Saint-Marcel se trouvait d'ailleurs dans la cour de l'usine. L'église d'Hautmont s'appelait jadis église Saint-Marcel.
Ce personnage était l'un des saints patrons de la commune.

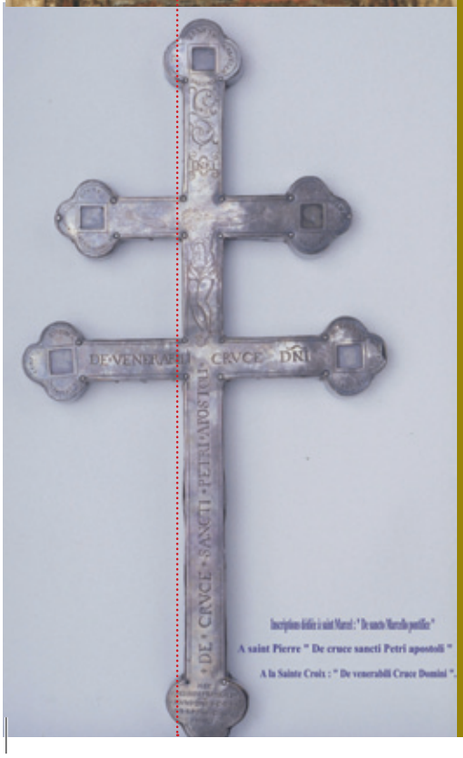
DE VENERABILI CRVCE DNI
DE CRVCE SANCTI PETRI APOSTOLI
Inscription dédiée à saint Marcel : " De sancto Marcello pontifice "
A saint Pierre " De cruce sancti Petri apostoli "
A la Sainte Croix : " De venerabili Cruce Domini "

Hautmont possède encore des traces du culte rendu au pape saint Marcel.
Dans l'église, un autel lui est consacré.

Ses reliques sont protégées dans une belle châsse de style néogothique, dont un médaillon rappelle son martyr : le saint agenouillé, à peine vêtu et les mains liées, est battu par deux hommes.

Deux statues en bois polychrome du XVIIIe et de la fin du XIXe s représentent le pape tenant dans chaque main une église (l'une des statues a perdu une main).

Cette iconographie particulière existait déjà sur un orfroi du XVIe cousu sur une chasuble du XIXe siècle. Selon F. Vinchant, dans les Annales du Hainaut, les deux personnages écrasés sous les pieds du pape pourraient être Dioclétien (284-305) et Maximien (286-305), empereurs romains de la Tétrarchie qui ont martyrisé des chrétiens.

Leurs règnes sont antérieurs à celui de saint Marcel, mais la grande persécution anti-chrétienne (303-311) correspond bien au martyr du pontife (309).

Un vitrail du XIXe s (~1877) dans l'église d'Hautmont représente aussi saint Marcel avec une iconographie différente : en habit pontifical et portant la tiare, il fait un signe de bénédiction de la main droite tout en tenant un volumen (manuscrit qui se déroule de bas en haut) de la main gauche.
A ses pieds, un édifice pourrait symboliser l'église construite peu de temps avant (1870).

La Ville possède ainsi des traces de ce mystérieux pape, qui fait désormais partie du patrimoine hautmontois.

Anne Gabet-Dhennin
Archives municipales

Vie économique

« La corne d'abondance »

Les fruits et légumes dans toute leur fraîcheur

Cinq générations de commerçants en fruits et légumes... Christelle Caussiaux n'est pas peu fière de ses...racines, sans mauvais jeu de mots.
Au 30 de la place de Gaulle, entre la friterie et l'agence Tigre, elle tient boutique avec sa maman Martine Pouleur, dont le nom est étroitement lié à la vie commerçante du côté de Grattières.
Ici fraîcheur et qualité sont reines. Les arrivages réguliers en provenance du Marché d'Intérêt National de Lomme en sont les garants.
Sur une surface commerciale de près de 30 m2, la patronne décline ainsi une très large gamme de fruits et de légumes frais mais aussi de fruits secs, très tendance pour l'heure.
Le particulier compose essentiellement la clientèle mais Christelle est aussi à la disposition d'entreprises ou de CE pour toute commande spéciale.
Depuis la mi-décembre, notre commerçante avenante promeut avec bonheur ses rayons colorés et odorants.
Et rajoute un nouvel éclat à la vie commerçante de notre centre-ville.
A 38 ans, elle qui est férue de chasse, a mille atouts dans sa gibecière, notamment en matière d'attractivité de ses prix et des affaires ponctuelles qu'elle propose.
Si vous faîtes la traque aux bons plans n'hésitez donc pas !
La Corne d'Abondance.
30 place de Gaulle T : 03 27 57 82 71
Ouvert du mardi au samedi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h.

Salon du mariage à Hautmont

Samedi 29 et Dimanche 30 janvier 2011 de 14h à 19h

Samedi 29 et Dimanche 30 janvier 2011, de 14h à 19h se tiendra en la salle de bal du centre culturel le premier salon du mariage à Hautmont, organisé à l'initiative et par une commerçante et résidente Hautmontoise Marie Deneubourg, responsable de la boutique OK FASHION (CEREMONIES), installée au centre-ville de la commune, avec le soutien de la municipalité.

Cet évènement réunira une vingtaine de commerçants de Hautmont et des environs et permettra aux futurs jeunes mariés de boucler l'organisation de leur mariage, le temps d'un week-end.
Des défilés somptueux (robes de mariées, costumes pour hommes, robes de cocktails, tenues de cortège, lingerie) se dérouleront tout au long de l'après-midi.
Pour tous renseignements : 0327646302 / 0964325708
ENTREE : 2.50 € - DE 12 ANS GRATUIT

Nos rues

Poursuivons notre périple à travers le dédale des rues de notre ville. Aujourd'hui la rue Deham...

Situation :
Nous sommes sur la rive droite de la Sambre. Elle débute rue des Américains pour se terminer à hauteur de celle du Lieutenant-colonel Dereppe.

Historique :
Cette voie, ouverte vers 1930, dessert aujourd'hui un habitat élégant. Elle se nommait autrefois allée Deham du nom de la famille propriétaire d'un grand terrain situé en ce lieu.

Elle ne donne accès à aucun édifice particulier mais il aurait pu en être tout autrement grâce au député-maire de Tourcoing, M. Albert Ingehls. En effet, en 1932, il propose une loi qui permettrait aux jeunes "la pratique d'un sport simple et utile : la natation". Elle rend la natation obligatoire. Malheureusement, elle ne peut s'appliquer que dans les communes possédant une piscine.

Le président des sauveteurs-jouteurs hautmontois, M. Cyrille Flamme, demande le 3 avril 1934, au maire, qu'une piscine soit mise à la disposition de la société en vue d'apprendre la natation aux 500 enfants des écoles.

Si le premier édile de la ville, M. Paul Clerbois, reconnaît son utilité, sa réponse est négative.
Néanmoins, l'association ne se décourage pas et le 25 février 1937, le conseil municipal approuve la construction d'une piscine de plein air sur l'ancien terrain du service des eaux que la ville possède au bois du Quesnoy (voir l'étude de la rue du château d'eau).
L'architecte Gustave Lecocq, auteur du projet dont le devis s'élève à 1.251.000F (591.960,69€), est chargé de la réalisation.

Quelques années plus tard, au cours de l'entrevue du 28 mai 1946 entre M. Pierre Chombart de Lauwe et M. Marcel Depeker, maire d'Hautmont, une promesse de vente est signée pour l'achat d'un terrain au lieu-dit "ruisseau de Wargnories ". Elle n'est valable que jusqu'au 31 décembre 1946.
A partir de ce jour, on ne parlera plus de "piscine" mais de "plage pour enfants"

En mai 1947, la vente n'est toujours pas réalisée.
Les pourparlers semblent être abandonnés car nous ne retrouvons cette affaire qu'en juin 1953.
Le 12 du mois, le maire M. Roland Princelle porte à la connaissance des élus une lettre de la société "La Providence" qui lui est adressée en ces termes : "Nous n'approuvons pas que des travaux soient actuellement en cours pour la construction d'une piscine et d'un parc d'attraction sur un terrain nous appartenant au Bois du Quesnoy, le long du ruisseau de Wargnories".

Après de multiples échanges épistolaires, la municipalité donne une explication au cours du conseil du 3 juillet 1953 dont voici quelques extraits : " les membres du comité de quartier du Bois du Quesnoy se sont groupés en vue de réaliser certaines installations pour l'ouverture de la piscine Danielle Casanova".
Le lecteur peut remarquer que c'est la première fois qu'un nom est attribué à ce projet.

Continuons à parcourir le compte-rendu de la réunion et nous trouvons : "De bonne foi, ils supposaient que cette partie de terrain appartenait à la ville". Quelques lignes plus loin, le maire précise que La Providence propose dans une lettre datée du 25 juin soit la location ou l'achat du terrain. Le service technique de la ville évalue la dépense à 150.000F (2.707,5€).
A la suite de l'intervention, le conseil décide le renvoi de l'affaire aux services des travaux.
Après cette réunion du conseil municipal, nous ne trouvons plus trace de ce dossier dans les comptes-rendus de délibération.
Par contre, le 20 juin 1953, le maire, au cours d'une réunion des élus, lit une réponse que la direction de la Providence a envoyée au comité de quartier "je suis surpris de trouver votre lettre du 17 (juin) m'invitant à l'inauguration de la piscine du Bois du Quesnoy. Je vous ai dit qu'il m'était impossible de vous donner mon accord. Je ne puis admettre que vous puissiez continuer à disposer du terrain de La Providence et je vous renouvelle mes instructions de cesser toute activité sur ce terrain".
Dans son édition du 15 juillet 1953, le journal paroissial "Nos Clochers" présente une photo de l'inauguration officielle de la piscine du Bois du Quesnoy que certains appelleront "plage pour enfants" et d'autres "pataugeoire".
Actuellement, on la situerait derrière la propriété "Les Merises".

Biographie :

Danielle Casanova est née à Ajaccio le 9 janvier 1909.
Ses études à l'école dentaire terminée, elle exerce à la clinique dentaire de la coopérative ouvrière "La Bellevilloise" et au dispensaire de Villejuif.
En 1928, elle adhère aux Jeunesses Communistes.
Elle passe dans la clandestinité lors de l'interdiction du Parti Communiste en 1939.
Elle est arrêtée en février 1942. Le 24 janvier 1943, elle est déportée à Auschwitz où elle décède le 10 mai 1943.

Merci à Robert Nigeon. Texte issu de « Hautmont les rues de son histoire » édité par La Mémoire d'Hautmont et l'auteur

Confrérie de la bière de l'Abbaye d'Hautmont

Une réputation qui s'exporte

On sait que depuis quelques mois, et sous l'impulsion d'un groupe d'amis, la bière* hautmontoise coule à nouveau du côté de la Sambre.

« Confrérie de la bière de l'Abbaye d'Hautmont » : c'est sous ce vocable que cette association a été portée sur les fonts baptismaux.
En quelques mois sa réputation a dépassé le simple cadre sambrien.
Le 5 novembre dernier, elle a participé au XII^{ème} Chapitre de la Confrérie de la Boulette d'Avesnes et de la Flamiche au Maroilles, au Bastion d'Avesnes-sur-Helpe.
D'autres confréries du même type étaient également présentes, notamment celle du Pâté de Foie de Porc de Cousolre qui chaque année, à la fin de l'hiver, met en transes nombre de papilles lors de son célèbre concours européen.
Nos amis belges avaient eux-aussi répondu à l'invite fromagère au travers de quelques délégations.

Défendre avec brio et un certain apparat le goût unique du terroir
Le « Grand Maître » Olivier Martin, qui préside aux destinées de ce groupe bigarré et gourmet hautmontois, s'est vu décerner la médaille de la Confrérie de la Boulette d'Avesnes ainsi que le diplôme du meilleur « Gousteux » lors de cette manifestation courue.

L'ensemble des membres de la Confrérie d'Hautmont étaient présents ainsi que leurs épouses, à savoir Jean Millot, secrétaire général, Olivier Dufourg, trésorier, Paul-Emile Cogniot, Chambellan et Philippe Manesse.
Le producteur du désormais célèbre maroilles à la bière d'Hautmont (La ferme des Bahardes à Etrœungt) était également de la partie.
Laissons le mot de la fin à Olivier Martin : *« Notre premier chapitre se tiendra à Hautmont fin 2011 avec la participation de nombreuses confréries amies. Des contacts sont déjà noués avec la chaîné TV régionale WEO pour la réalisation d'une émission spéciale à cette occasion.*
Nous sommes par ailleurs toujours prêts à participer à toute cérémonie ou manifestation organisée à Hautmont ».
Contact : Olivier Martin : 06 82 57 89 60.
Jean Millot : 06 75 59 19 87.

Où trouver les différents produits ?

Cette bière dite de garde - elle titre 6,8°, ce qui est courant pour sa catégorie - est élaborée avec les meilleurs malts et houblons par la brasserie Duyck, à Jenlain, référence en la matière que l'on ne présente plus. Passons sur les secrets qui la peaufinent, une levure discrète et autres touches perso...
On peut trouver la bière de l'Abbaye, le quart de maroilles à la bière et les verres sérigraphiés spécifiques :
- Au magasin Quatre Saisons Place de la Libération à Hautmont
- Au Café Le Blagau, au détail ou en consommation

Le pain à la bière au blason d'Hautmont est en vente à la pâtisserie Cuvelier, rue Nationale à Hautmont.
** L'alcool est dangereux pour la santé*
A consommer avec modération.

L'AGENDA

À SAVOIR

- **Poubelle cassée, volée, nouvelle dotation : T : 0 825 800 789**

- **Rappelons que les ouvrages édités par la Mémoire d'Hautmont, notamment le dernier consacré aux nombreux commerces de naguère en ville, sont disponibles :**
- A la Maison de la Presse, rue de la Gare
- Chez le dépositaire, M. Sculier, situé rue de la Cure
- Par Internet sur le site de l'association : http/memoire.chez.alice.fr
- Par courrier avec votre règlement (10 euros + 3, 15 euros pour frais d'envoi) à Robert Nigeon 24 place du Général de Gaulle 59 330 Hautmont.

- **Réservistes volontaires.**
Conditions d'accès : tout jeune français volontaire fille ou garçon. Etre âgé de 18 ans au moins. Avoir participé à la journée d'appel de préparation à la défense. Ne pas avoir été condamné par la justice.

- **Vous pouvez obtenir une subvention pour l'amélioration de l'habitat.** Avant d'entreprendre vos travaux adressez-vous au CAL-PACT de l'Avesnois 12 rue de la Croix BP 119 59600 Maubeuge. Tél 03 27 69 70 52.

- **Recensement militaire.**
Obligation est faite aux jeunes français et françaises âgés de 16 ans de se faire recenser à la mairie de leur domicile avant 16 ans et 3 mois révolus.
L'attestation de recensement est primordiale, elle est réclamée pour toute inscription aux examens ou concours (CAP, BEP, BAC et permis de conduire).

- **La traditionnelle Cérémonie des Vœux du maire se déroulera le vendredi 14 janvier à 18 h 30 au centre culturel Maurice-Schumann.** Tous les Hautmontois y sont cordialement invités. Ce sera pour la maire et les élus l'occasion de venir à la rencontre des forces vives de la ville et d'examiner par le menu la richesse de son actualité, déclinée par mille tangentes.

- **Au Paradiso le 27 janvier. Ciné seniors : « Rien à déclarer ».**
Le Paradiso propose dans le cadre de ses opérations Ciné-Seniors la projection de la dernière réalisation de Dany Boon le jeudi 27 janvier à 14 heures. Elle sera suivie d'un goûter pour la somme globale de 4,50 euros. Les inscriptions seront prises les mardis et vendredis de 10 h à 11 h, du vendredi 14 janvier au mardi 25 janvier 2011.

INFOS UTILES

- **ACCUEIL DES PERSONNES AGÉES**
Foyer " Clair Repos "
T : 03 27 66 20 15
Maison de retraite de l'hôpital d'Hautmont
T: 03 27 63 60 24

- **CENTRE HOSPITALIER**
Hopital d'Hautmont T : 03 27 63 60 20

- **MÉDECINS**
CANTON D'HAUTMONT
Depuis 2005 fonctionne le Service de Régulation Libérale Urgent pour le département du Nord
Un numéro unique
03 20 33 20 33

- **PHARMACIENS**
Le service des gardes est modifié en raison d'un regroupement des secteurs de garde d'Hautmont et d'Aulnoye dû à la nouvelle convention avec la sécurité sociale. Veuillez suivre les instructions affichées sur la vitrine de votre pharmacien

- **SERVICES**
Euromed T : 03 27 67 76 26

- **AMBULANCIERS** 15
Dimanches et jours fériés de 8h à 20h et les nuits de 20h à 8h

- **SAMU 15**

- **POMPIERS 18**

- **POLICE 17**
OUVERTURE DU BUREAU
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 11H30
ET DE 14H30 À 18H30

CINÉMA LE PARADISIO JANVIER

«MÉGAMIND»
ANIMATION. 1 h 35.
Avec Kad Mérad
Dimanche 9 janvier 16 h

PAS DE SÉANCES
DU 10 AU 16 JANVIER
2011

« THE TOURISTS »
THRILLER. 2h00.
Mercredi 19 janvier 15 h
Vendredi 21 janvier 20 h 30
Samedi 22 janvier 15 h et 20 h 30
Dimanche 23 janvier 16 h

EN SORTIE
NATIONALE
« RIEN À DÉCLARER »
Comédie. 1 h 48.
Avec Dany Boon.
Mercredi 26 janvier 15 h
Vendredi 28 janvier 20 h 30

Samedi 29 janvier 15 h
et 20 h 30
Dimanche 30 janvier 16 h
Lundi 31 janvier 20 h 30.

LA MAIRIE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE QUOTIDIEN

SERVICES

PERMANENCES DES ÉLUS

- **M. Joël WILMOTTE,** Maire,
Conseiller général Président de la CCSA
Le samedi de 10h30 à 12h en mairie.

- **M. Daniel DEVINS,** Urbanisme, Finances.
Sur RDV. Tél. 03 27 63 64 77

- **Mme Evelyne GLACET,** Quartiers. Seniors.
Sur RDV. Tél. 03 27 63 64 77

- **M. Alain LEMIRE,** Travaux Sur RDV Tél. 03 27 62 59 63

- **Mme Suzanne THIEFAINE,** Personnel et Affaires diverses.
Le samedi de 10H30 à 12h en mairie.

- **M. Pierre HANTUTE,** Sports, sécurité incendie.
Sur RDV.Tél. 03 27 63 64 77

- **Mme Marie-José LEROY,** Etat Civil, Administration Générale, Enseignement, Logement.
Le samedi de 10H30 à 12h en mairie.

- **M. Christophe FORIEL,** Information, Communication, Environnement.
Le samedi de 10h30 à 12h en mairie.

- **Mme Aude WILMOTTE,** Culture et fêtes.
Sur RDV.Tél. 03 27 63 64 77

- **Mme Dominique CORNUT,** Affaires sanitaires et sociales.
Le samedi de 10h30 à 12h en mairie.

- **M Raymond MACARET,** (référent technique- liaison avec les services techniques) le samedi de 10h30 à 12h00

DÉCHÈTERIE

SAINT-RÉMY-DU-NORD

LES HORAIRES D'HIVER

1 OCTOBRE AU 31 MARS

LUNDI 14H à 18H
MERCREDI 9H à 18H
JEUDI 14H à 18H
SAMEDI 9H à 18H
DIMANCHE 9H à 12H

ENQUÊTE SUR LA FAMILLE ET LES LOGEMENTS ASSOCIÉES AU RECENSEMENT DE LA POPULATION

L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise, à l'occasion du recensement de la population de 2010, une enquête pilote sur la famille et les logements.
Cette enquête aura pour objectif d'étudier les familles d'aujourd'hui et leurs différents lieux de résidence.
Traditionnellement effectuée avec le recensement de population cette enquête fournit depuis 1954 des renseignements très utiles sur l'évolution des situations familiales.
Dans notre commune, les femmes ou les hommes majeurs de certains logements seront concernés.
Les questionnaires seront distribués et collectés par l'agent recenseur, selon la même procédure et en même temps que les bulletins du recensement.
Les réponses fournies sont également anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation ; elles ne seront utilisées qu'à des fins statistiques.
L'Insee et la mairie vous remercient par avance de votre participation, essentielle pour assurer la réussite de cette enquête.

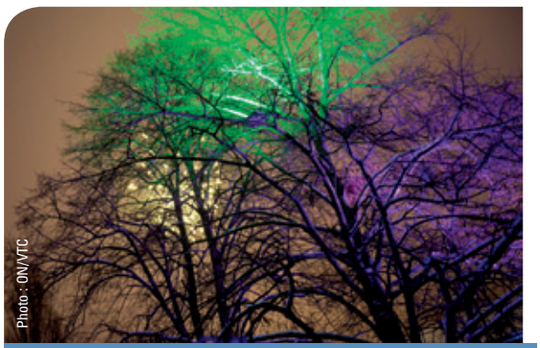

Photo : ONVITC

MAIRIE D'HAUTMONT
Place du Général de Gaulle
T : 03 27 63 64 70

ESPACE CHAUWEL
CCAS
T : 03.27.62.59.54
SERVICE URBANISME
T : 03.27.62.59.62
D.S.U.
(Développement Social Urbain)
T : 03 27 62 59 71
F : 03 27 62 59 70

BIBLIOTHÈQUE JEAN-JAURÈS
16, rue Nationale
T : 03 27 68 76 26

PISCINE
T : 03 27 63 82 11